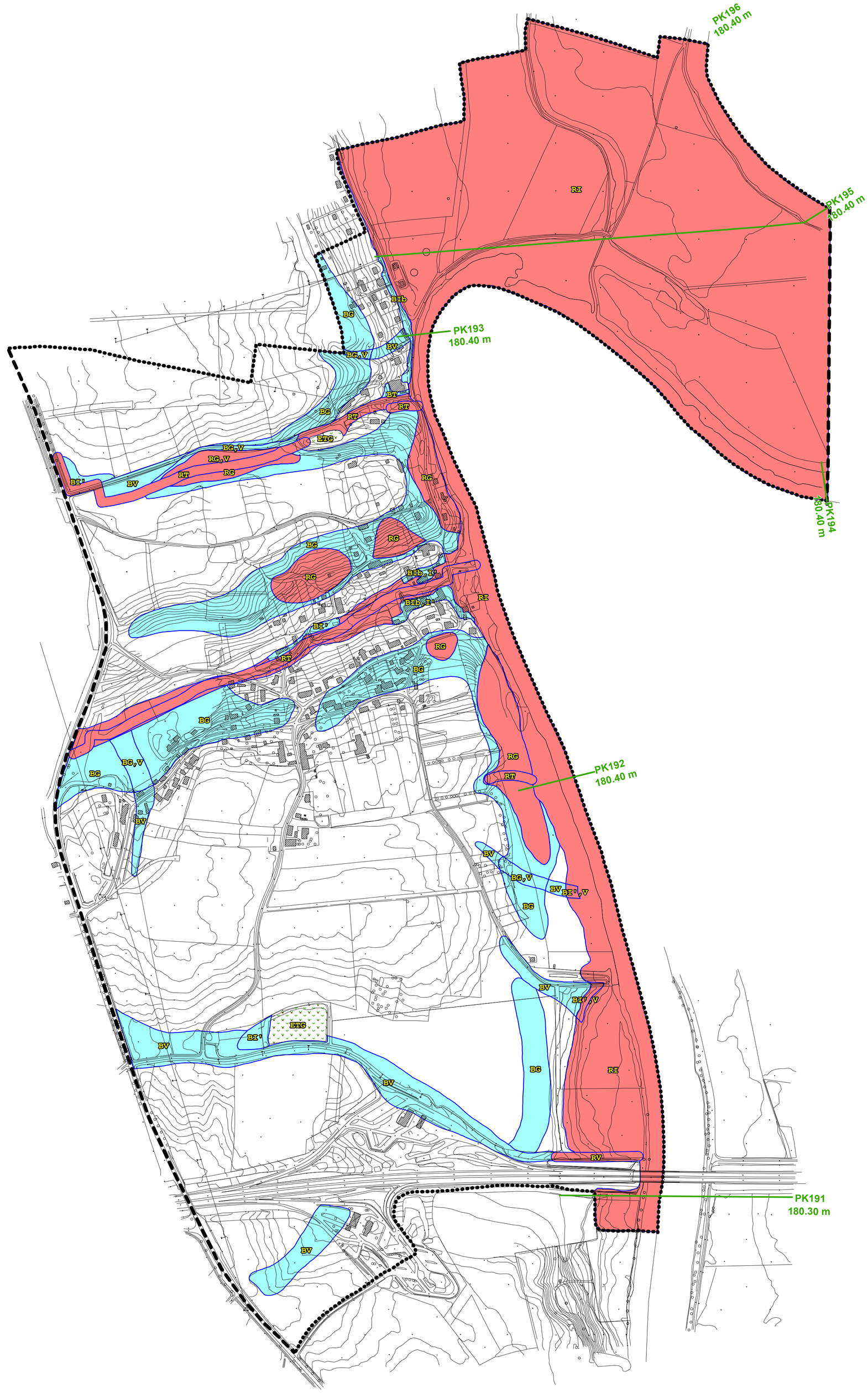

MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DURABLES

Service Navigation Rhône Saône

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture de Côte-d'Or

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE

Commune de GLANON

Légende :

Niveau de contraintes *

- R — Zones d'interdictions
- B — Zones de contraintes faibles
- Zones sans contrainte spécifique

Nature du risque **

- I ,Ib : inondations de la Saône
- I' : autres zones inondables
- T : crue torrentielle
- V : ravinement / ruissellement
- G : glissements de terrain

Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins :

* le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.
** le second à la nature du risque éventuellement complété par un troisième indice.

PK191 180.30 m — Localisation des PK avec cote de la crue de référence en NGF normal à prendre en compte

Limite communale

Limite du zonage réglementaire présenté sur fond cadastral au 1/5 000

Réalisation : Alp'Géorisques	**Approuvé le :**	**Echelle : 1/5 000**
Etabli le : Décembre 2007		